

"CC"

PROCEDURE SUR UN AVEU DE CULPABILITE

L'audience étant reprise, l'accusation dont l'accusé s'est "avoué coupable" lui est relue.

L'accusé, SE-103583 Pte Guy GONTHIER, Royal 22^e Régiment, CRCI, est déclaré coupable du premier chef d'accusation.

Question à
l'accusé

Q.97 Désirez-vous faire quelque déclaration concernant la charge?

R.97 Non monsieur.

Le sommaire de preuve est lu, marqué "C", signé par le Président et attaché aux procédures.

